

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2014

Présents :

Denise AFXANTIDIS (Forêt Méditerranéenne), Nadine ALLIONE (SPCV), Claude AUDIBERT (ASL suberaie varoise), Emilien BAUCHET (Coopérative Provence Forêt), Hélène BEAUJOUAN (Forestour), Jean BONNIER (AIFM), Philippe BREGLIANO (Coopérative Provence Forêt), Jacques BRUN (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Philippe DUPARCHY (Association Découverte Sainte-Baume), Hubert FALCO (Président de Toulon Provence Méditerranée), Georges FRANCO (ASL de la suberaie varoise/Forêt Modèle de Provence), Gérard GAPIN (ONF), Gérard GAUTIER (Syndicat des forestiers privés), Marie GAUTIER (CRPF PACA), André GORLIER (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Jean LABADIE (Conseil Général du Var), Charles LAUGIER (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Albane LE FLEM (Forêt Modèle de Provence), Marcel LEGUAY (Mairie d'Evenos), Anne-laure LLOBET (SPCV), Marc MEISSEL (Fédération Régionale des Chasseurs), Chloé MONTA (ASL suberaie varoise), Patrick PIN (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Philippe PINTORE (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Denis REVALOR (Union régionale des propriétaires privés), Gisela SANTOS MATOS (ASL Suberaie varoise), Stéphanie SINGH (PEFC PACA), Francis TESTA (Groupe Testa), Philippe THEVENET (CRPF PACA), Michel VENNETIER (IRSTEA).

Excusés :

Christine AMRANE (Association des communes forestières 83), Olivier AUDIBERT TROIN (Président de la communauté d'agglomération dracénoise), Elsa BARDI-ASSANTE (CR-PACA), Jérôme BONNET (Union Régionale des communes forestières PACA), Sophie BOUDON FOURNIES (Communauté urbaine Marseille Provence Métropole), Bernard CABANNES (CRPF), Chantal GILLET (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Hubert FALCO (Président de Toulon Provence Méditerranée), Horace LANFRANCHI (Conseil Général du Var), Luc LANGERON (Institut pour la Forêt Méditerranéenne), Florence LANLIARD (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Delphine LECAILLE (Communauté de communes cœur du Var), Albert LECOURBE (Alcina), Jean-Pierre MANTE (Syndicat des propriétaires forestiers 13), Jean-Claude MICHEL (URACOFOR PACA), Blandine MONIER (Commune d'Evenos), Chloé MONTA (ASL suberaie varoise), Sophie PERCHAT (Association des communes forestières 83), Frédéric Georges ROUX (Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var), Philippe THEVENET (CRPF PACA), Gaëlle THIVET (DRAAF), Jacques VARRONE (Forestour), Michel VENNETIER (IRSTEA).

Pouvoirs :

Florence LANLIARD (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez) donne pouvoir à Georges FRANCO.

2013

1. Rapport Moral du secrétaire général;
2. Rapport d'activités ;
3. Rapport Financier ;

2014 :

1. Programme d'activités ;
2. Budget prévisionnel.

Colloque

1. Transformation et valorisation de la châtaigne varoise, projet de SCIC
2. Le Pin parasol, une espèce d'avenir

2013

1. Rapport Moral du secrétaire Général

Mes Chers Amis,

Une année s'est écoulée depuis l'officialisation de notre association Forêt Modèle de Provence. Je me dois de remercier ceux et celles qui l'ont portée sur les fonds baptismaux.

- Me concernant, j'avoue qu'il faut être un peu fou pour avoir accepté de s'associer au challenge, mais comme dit mon épouse : « ta vie n'a été qu'un challenge ! ». Le taux de réussite est, paraît-il satisfaisant- alors !!!

Six mois se sont écoulés depuis notre intégration dans le réseau méditerranéen des Forêts Modèles, à l'occasion de la réunion du réseau à RUFFINI en Toscane. Il est temps aujourd'hui de tirer un premier bilan. Certes, il y a cet aspect statutaire auquel il est nécessaire de se plier, ce, dans un délai imparti. Cette date butoir n'est favorable que pour vous faire rendre des comptes sur l'utilisation des fonds qui vous sont confiés et sur l'activité qui a été déployée. Ces rapports vous seront faits à la suite de mon rapport moral.

Pour autant ce 24 juin 2014, me laisse une impression, « d'inachevé ». Je veux dire par là que cette réunion aurait pu être un moment d'échanges privilégié. Cependant, trop de réunions, trop de jours fériés, trop de conseils, trop de rencontres, mais aussi trop d'énergies dépensées dans trop de domaines qui se recommandent tous de la forêt, nous privent de cette réflexion. Ce qui fait qu'un rapport moral qui aurait pu être une incantation au regroupement de nos forces. Tout cela fait que mon rapport moral tombe un peu à plat.

Néanmoins, après cette année de travail, d'implication, d'engagement, je mesure toute l'activité déployée, je découvre tout en l'évaluant l'immensité de la tâche qui nous attend. Je suis un homme pressé et j'enrage quand je ne peux conclure une tâche. Or la voie est tracée mais que dire alors, quand, s'agissant de tout un programme, il nous faut nous mettre autant de fois sur le métier.

- Nos 4 massifs suscitent une multitude de services, une foison de besoins, une myriade d'interventions et pour autant sommes-nous à la hauteur du défi ?
- **Comment résoudre cet ensemble d'interrogations face aux problématiques que nos espaces forestiers engendrent et, auxquels se superposent les contraintes que l'homme**

croyant bien faire a imaginées et « empilées » ? A la fois ETRE et RESTER et ne plus ETRE pour REDEVENIR !

De tout cela nous essayons de nous affranchir, en proposant des solutions susceptibles de peser sur l'avenir de nos forêts et de ces espaces péri-urbains tellement convoités :

- Acceptation sociale de la coupe de bois ;
- Certification et normalisation d'un arbre emblématique ; le pin d'Alep ;
- Régénération d'un arbre non moins emblématique : le chêne-liège ;
- Relance des produits non-ligneux ;
- Traçabilité de ces produits.

Mais encore, que faire des déprises agricoles ? L'agroforesterie ne serait-elle pas une solution ?

Et pourquoi ne pas mettre en évidence l'importance des plantes aromatiques et leur culture ?

Et pourquoi ne pas susciter l'installation en transhumance, des ruches sur les pare-feu ?

L'important, aujourd'hui, est de dénicher ceux ou celles qui par leur volonté pourront démontrer le bien-fondé de l'application de ces idées pour la sauvegarde de nos espaces forestiers.

Tout cela, sous-tend une formation à laquelle nous ne sommes pas préparés-cela implique une collaboration, plus une coopération de tous les services, de toutes les associations, de tous les instituts, les collectivités, les prescripteurs annonceurs des pires maux menaçant notre planète des conséquences du changement climatique – sans pour autant contribuer à ce qu'il faudrait faire au niveau forestier !

Mais trêve de discours – j'ai été bien trop long et il y a encore beaucoup à faire – J'ai simplement voulu vous dire combien Forêt Modèle de Provence pourrait être à elle seule une gouvernance capable d'engendrer une véritable politique forestière. Je vous remercie de m'avoir écouté !

2. Rapport d'activités

Voir PDF Rapport d'activités 2013

3. Rapport Financier ;

Le bilan financier a été voté à l'unanimité par les membres du conseil d'administration. Le bilan total est de 79 137 €, le chiffre d'affaires de 3 477 € et le résultat net comptable de 526 €. Le budget de fonctionnement pour ce demi-exercice représente 36 760 € avec des dépenses de communication importantes pour cette année. Le soutien du Conseil régional PACA représente 29 410 €, les adhésions s'élèvent à 7 430 €. A ce budget de fonctionnement s'ajoute le budget de l'action liège.

Les créances en cours : la deuxième tranche de l'exercice 2013 est attendue. Les financeurs sont vivement remerciés pour leur soutien.

Le résultat net comptable de 526 € du bilan financier 2013 sera affecté comme part d'autofinancement pour le budget de fonctionnement de 2014 de l'association. (à voter)



1. Programme d'activités ;

La nouvelle économie de la forêt

Régénération des suberaies. (Maîtrise d'ouvrage Forêt Modèle) Après les journées techniques du liège. L'action va se centrer sur les méthodes de régénération du liège expérimentées sur le territoire. Un stage de 4 mois, encadré par l'ASL et Forêt Modèle de Provence, a été proposé début avril 2014. Compte tenu des résultats et des hypothèses mises en avant des expérimentations seront effectuées.

Le budget à dépenser avant la fin de la convention en juin 2016 est de 22 354 €. Ce budget finance actuellement le stage de Julien Brun, il servira ensuite à réaliser des expérimentations sur la régénération du chêne-liège. L'action soutiendra également la publication du hors-série Forêt Méditerranéenne à hauteur de 1000 €.

Acceptation sociale de la coupe de bois. (Maîtrise d'ouvrage Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile). Les premiers chantiers vont démarrer dans le cadre du PDM. Les outils de communication devraient voir le jour prochainement.

Pin D'Alep. (Maître d'ouvrage France Forêt PACA). En ce qui concerne le plan de financement, les dernières conventions ont été signées par les divers partenaires assurant le financement. 3 cahiers des charges seront diffusés courant septembre, correspondant aux 3 phases du projet. Les versions définitives seront soumises au comité de pilotage pour approbation. Pour rappel les financeurs du projet sont : France bois Forêt, CVO (40 %), le Conseil Régional PACA, la DRAAF, le Conseil Général du Var, le Conseil général des Bouches du Rhône, la communauté du pays d'Aix et la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

Développement d'une dynamique agroforestière. (Maîtrise d'ouvrage Forêt Modèle) Après une première réunion de vulgarisation proposée en janvier, pour mobiliser les acteurs, deux dossiers de demande de financement ont été constitués. Le premier a été déposé auprès du Conseil régional, il sera étudié à la fin du mois. Un dossier de candidature à l'appel à projet de la fondation Carasso est également en cours de conception, il est à envoyer avant le 30 juin. La communication autour du projet et la mobilisation des acteurs ont déjà débuté et vont se poursuivre. La réponse finale de la Fondation Carasso étant prévue pour novembre voir décembre, d'autres pistes de financement vont être explorées. Une réunion du groupe technique est prévue **le 4 juillet 2014 au Pavillon.**

1^{er} essais de relance de la filière du Pin Pignon. (Maîtrise d'ouvrage Forêt Modèle). Le dossier demande auprès du Conseil Régional PACA a déjà été déposé il sera étudié lors de la commission du 30 juin. Un dossier de demande de complément de financement va être présenté à la fondation RTE. La communication autour du projet et la mobilisation des acteurs ont déjà débuté et vont se poursuivre. Une première réunion du groupe technique est prévue **pour le 30 juin.**

Projet avec le SPCV. (à définir) La société de transformation de la châtaigne, future SCIC, a vu le jour. Pour assurer sa pérennité, elle souhaiterait proposer des débouchés pour la valorisation des châtaignes véreuses. 3 000 € du secrétariat du Réseau méditerranéen des Forêts Modèles devraient y être consacrés, quand ils seront versés. Ce projet pourrait faire l'objet d'une action 2015.

Mobilisation des acteurs

Suite aux élections le travail de mobilisation va se poursuivre pour notamment rencontrer les nouveaux élus et mobiliser toujours plus de personnes autour du projet.

Développement du site

Le développement du site internet va se poursuivre pour pouvoir au mieux communiquer sur les actions de la Forêt Modèle de Provence.

2. Budget prévisionnel.

Recettes

Objet	Montant 2014
Cotisation des membres	12 680 €
Subventions	50 720 €
Total	63 400 €

Dépenses

Objet	Montant 2014
Frais généraux	
Photocopies, Fournitures, Internet et téléphonie	4 900 €
Banque et assurances	800 €
Honoraires comptables et payes	2 000 €
Organisation réunions	1 500 €
Personnel	
Salaires + Charges + Congès	40 200 €
Déplacement	
Salariée	4 600 €
Président/Administrateur	3 400 €
Communication	6 000 €
Total	63 400 €

Colloque

Ce colloque est consacré aux petites filières émergentes. Alors que Forêt Modèle de Provence s'apprête, avec ses partenaires, à développer la filière des pignons, il apparaît intéressant de se nourrir de l'expérience du SPCV qui a effectué un cheminement similaire avec les châtaignes.

1. Transformation et valorisation de la châtaigne varoise, projet de SCIC

Voir power point de présentation



Nadine Allione, présidente du SPCV et Anne-laure Llobet animatrice du SPCV réalisent la présentation.

L'objectif du SPCV a été de dynamiser et développer la castanéiculture varoise en travaillant la filière dans son ensemble, de l'amont à l'aval. Le SPCV est essentiellement présent sur le massif des Maures, il est dirigé par 13 administrateurs. Les principaux financeurs sont les communes et un fond d'entreprise du crédit agricole.

Les actions du Syndicat ont démarré en 2007. Depuis lors le SPCV remplit les missions suivantes, AL. Llobet et N. Allione reviennent sur la chronologie des évènements qui ont ponctué le redéveloppement de la filière castanéicole :

- Sensibilisation des producteurs à la réhabilitation et à l'entretien de leurs châtaigneraies ;
- Création d'outils d'information et d'accompagnement technique ;
- Formation et réapprentissage des savoir-faire castanéicoles (élagage, greffage, plantation, etc.).
- Communication et opérations d'échanges extra-départementaux et régionaux (coordination de l'Union Castanéicole Alpes Provence, organisation de journées professionnelles de la châtaigneraie).
- Promotion et valorisation des produits castanéicoles (farine de châtaigne, bière à la châtaigne, ateliers culinaires, etc.).
- Montage de projets innovants et structurants pour la filière

Et pour les adhérents :

- Diagnostics de parcelles et suivi des chantiers de réhabilitation ;
- Organisation de journées de formations ;
- Diffusion de courriers de liaison ;
- Réalisation de fiches techniques (élagage sévère, suivi des greffes, étiquetage des produits castanéicoles) ;
- Rédaction du « Plan de relance de la châtaigneraie et de la castanéiculture varoise 2009/2013 » ;
- Rédaction de « La Bogue et le Hérisson » ;
- Conseils en castanéiculture ;
- Commandes groupées (plants, produits de greffage, filets de récolte, etc.) ;
- Construction d'un séchoir à châtaignes pour développer l'offre de produits secs dans le Var (farine de châtaignes, châtaignons, etc.) ;
- Défense et représentation de la filière à différentes échelles (nationale, régionale, départementale) ;
- Aides aux démarches de qualité et d'origine (marque collective, rédactions de cahiers des charges, etc.) ;
- Aides aux démarches administratives relatives à l'exploitation agricole (N°SIRET, conversion en BIO, dossiers PAC) ;
- Lutte biologique contre le cynips du châtaignier ;
- Lancement d'un projet de Société Coopérative d'intérêt Collectif.

Pour cette année, il est prévu d'intensifier la récolte de châtaignes pour atteindre 8 tonnes et développer la SARL puis la SCIC.

La philosophie de départ a toujours été de travailler en coopération pour redynamiser une filière fonctionnelle tout au long de l'année et d'assurer le meilleur prix aux producteurs.

2. Le Pin parasol, une espèce d'avenir

Voir power point de présentation

Jean Labadie du Conseil Général du Var réalise cette présentation. Il a commencé à travailler sur le pin pignon dans les années 80 en s'intéressant à l'autoécologie. Le pin Parasol représente une opportunité pour la forêt provençale, il serait bon de prendre exemple sur le SPCV pour en développer la filière.

Écologie :

Une bonne synthèse bibliographique a été faite par la Fao (Sylva Mediterranea, Comité des questions forestières méditerranéennes). Les particularités de cette essence :

- La croissance est essentiellement liée à la capacité de stockage de l'eau dans le sol ;
- Elle supporte des sols calcaires s'ils sont bien drainés ;
- Sa variabilité génétique est faible, origine incertaine ;
- Elle ne supporte pas les sols salés ;
- Enfin elle est résistante et peu sensible aux maladies.

Production de bois :

La production de bois est moins importante à l'hectare que les autres essences de pins. La qualité du bois est comparable aux autres pins mais contient davantage de poches de résines.

Production de pignon :

Les filières. Aujourd'hui aucun pignon français n'est commercialisé, la plupart viennent de Chine et du Pakistan. Ces derniers n'ont pas le même goût et il ne s'agit pas de la même essence. De nombreux cas de dysgueusie ont d'ailleurs été recensés ces dernières années. Ces cas de maladie sont vraisemblablement à mettre sur le compte du manque de traçabilité, des espèces non comestibles se retrouveraient mêlées aux comestibles. Le développement d'une filière locale, en plus de créer une activité économique en milieu rural, de favoriser la gestion de peuplements garantirait une meilleure traçabilité.

La valorisation. Sur chaque arbre se trouve trois générations de pignes. Seules celles de 3 ans sont à récolter. La saison des récoltes débute en général en octobre et se termine en février. Plusieurs méthodes existent. Elle peut se faire grâce à des gaules en repérant les pignes mûres. Certaines machines précisément réglées engendrent les vibrations nécessaires pour faire tomber les cônes de trois ans.

Ensuite une phase de séchage s'impose pour laisser les pignes s'épanouir et ainsi récupérer les pignons en coques, quelques jours en plein soleil sembleraient suffire. Reste à trouver un moyen de casser la coque. Ce sont généralement des machines spécialisées qui le font. Les coques ne possèdent pas toutes la même résistance selon la variété, la fragilis est peu résistante.

Utilisation paysagère :

Le pin parasol est beaucoup utilisé en milieu urbain, seulement ses racines posent de nombreux problèmes car elles ont tendance à soulever le bitume.

Sylviculture :

La croissance en hauteur se fait essentiellement les 20 premières années. Pour la production de pignons la sylviculture doit être dynamique et l'espacement important. Les pins sont productifs à partir de 13-15 ans, de 8 ans pour les greffés. Les pins pignons se régénèrent bien si le sol est griffé au préalable pour dégager les aiguilles. Les sols sablo-limoneux sont à privilégier, les marneux et argileux sont à éviter. Quant aux plants, ils doivent rester très peu de temps en pépinière pour bien reprendre.

Incendie :

Le pin parasol est l'un des pins les plus résistants à l'incendie, notamment grâce à la forme de son houppier et à la nature de ses aiguilles résistantes à la chaleur.

M. FRANCO, secrétaire général, lève la séance.

Fait à Gardanne, le 30 juin 2014

**Le Secrétaire général,
Georges FRANCO,**

**Le Trésorier
Gérard GAUTIER,**